

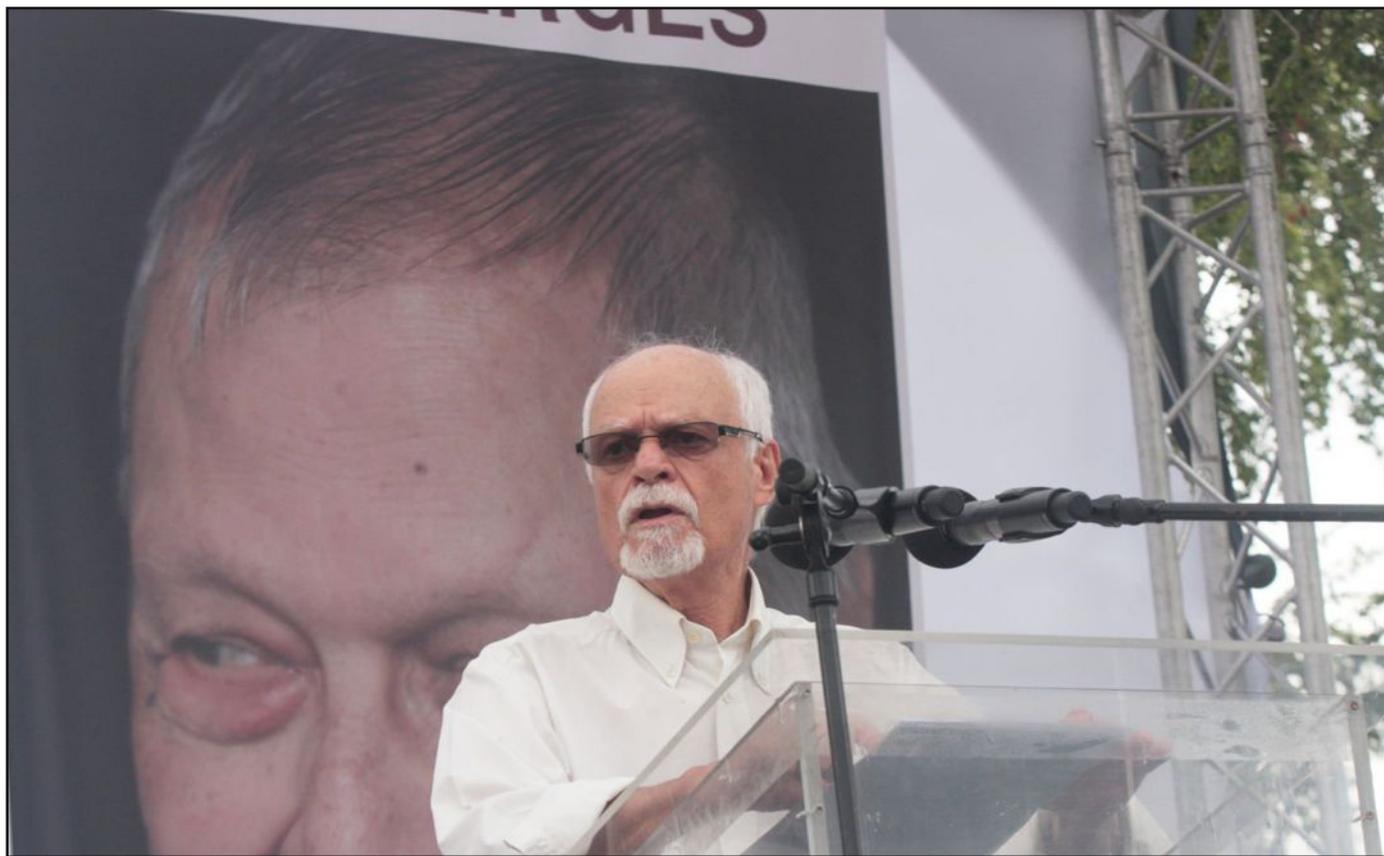
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18565 - 72ÈME ANNÉE

Déclaration du Conseil Politique du PCR

Congrès du PCR 28-29 janvier et Elie Hoarau président du PCR



Elie Hoarau lors des funérailles de Paul Vergès, le 15 novembre dernier au Cimetière paysager du Port.

« Au lendemain des obsèques de leur leader historique Paul Vergès, les membres du Conseil Politique du Parti Communiste Réunionnais partagent la douleur de la famille Vergès et du peuple réunionnais. Si cette disparition bouleverse les militants que nous sommes, elle renforce également notre engagement pour perpétuer les combats que Paul Vergès a menés toute sa vie, tout en cultivant la mémoire de son œuvre.

C'est pourquoi le Conseil Politique a décidé d'accentuer le travail pour la préparation du 9e Congrès du PCR, qui aura lieu les 28 et 29 janvier 2017, avec pour thème « Un Front Réunionnais,

pour une Réunion Nouvelle ». Le Conseil Politique devient d'ores et déjà la Commission Préparatoire du Congrès, sous la direction du Secrétariat Général.

Après la disparition de Paul Vergès, fondateur du PCR, qui était aussi le Président du Parti, sur proposition du Secrétariat Général, le Conseil Politique a demandé au camarade Élie Hoarau d'assumer désormais la présidence du PCR. Une responsabilité qu'il a acceptée.

***Le Conseil Politique du PCR
réuni en session ordinaire,
à Le Port, le 19 novembre 2016.***

Accueil chaleureux de la distribution de Témoignages du marché forain du Chaudron

Ensemble poursuivons les combats de Paul Vergès

Poursuivre les combats de Paul Vergès, c'est l'engagement pris par les communistes le 15 novembre dernier aux obsèques de Paul Vergès. C'est une responsabilité considérable que les militants ont décidé d'assumer. Hier à Saint-Denis, des communistes ont mené la première action au marché forain du Chaudron : distribution du journal Témoignages du 16 novembre rendant compte des funérailles de Paul Vergès.



Le 15 novembre, lors des obsèques de Paul Vergès, Elie Hoarau a pris la parole au nom du Parti communiste réunionnais. Il a souligné l'engagement des communistes à poursuivre les luttes menées par notre regretté camarade. Ce 19 novembre, le Conseil politique a réaffirmé cet engagement en prenant plusieurs décisions : un Congrès les 28 et 29 janvier avec pour thème « un Front réunionnais pour une Réunion nouvelle », et demandé à Elie Hoarau d'accepter la présidence du Parti communiste réunionnais.

Mais d'ici le 9e Congrès, les militants ont l'intention d'amplifier la lutte. C'est un moyen de rendre hommage à Paul Vergès, et c'est également une manière de répondre à l'appel venu du plus profond de la population depuis le 12 novembre, date du décès de Paul Vergès : le besoin du PCR qui continue la bataille pour défendre les intérêts de son peuple.

Rencontre avec la population

Ce dimanche matin, des militants de la Section communiste de Saint-Denis ont mené une opération au marché forain du Chaudron. L'objectif était de distribuer le numéro

de Témoignages publié le 16 novembre dernier. Ce journal rendait compte d'un événement historique survenu la veille : les funérailles de Paul Vergès.

Grâce à sa ferveur et à ses appels à poursuivre les combats menés par Paul Vergès, le peuple réunionnais a écrit ce 15 novembre une page de son histoire. Le 19 novembre, le Conseil politique du Parti communiste réunionnais a décidé de diffuser gratuitement ce journal dans la population. L'action du marché forain était donc la première mobilisation des militants dans ce sens.



Hier matin, des camarades de Saint-Denis étaient à pied d'oeuvre dans le quartier du Chaudron. Rendez-vous était donné devant le Score, puis direction le marché forain. L'initiative des communistes a reçu d'emblée un accueil chaleureux. Nombreux étaient ceux qui, en voyant le journal, sont venus voir les camarades pour demander à avoir un exemplaire de cette édition, et pour verser leur contribution à la poursuite de la lutte.

Ce contact a été aussi un moment d'échanges avec des personnes de tous horizons et de toutes les générations. Nombreux sont ceux qui ont des anecdotes à partager, d'autres qui soulignent la nécessité de la lutte à poursuivre, et l'envie de voir Témoignages renaître sous

cette forme imprimée de manière permanente.

La lutte continue

Tout le monde a fait part de sa volonté de conserver ce numéro historique. Nouvelles manifestations de la reconnaissance du peuple envers l'héritage laissé par Paul Vergès, ces réactions sont également autant d'appels à continuer la bataille. D'ailleurs, des lecteurs de cette édition spéciale ont décidé d'apporter un soutien financier à ce combat.

En une heure, plus de 300 exemplaires avaient trouvé preneur. Direction ensuite le quartier des Camélias où des journaux ont également été distribués.

Cette action a permis de rappeler qu'au-delà du souvenir bien vivace de Paul Vergès, la volonté de poursuivre la lutte s'amplifie.

Elle est la première d'une longue série. Les camarades de Saint-Denis en prévoient de nouvelles cette semaine dans les marchés forains de la ville. Ailleurs dans l'île, d'autres camarades passeront à l'action dans les jours qui viennent. Plus que jamais mobilisés pour être à la hauteur de leur responsabilité : continuer les combats de Paul Vergès.

M.M.



Edito

Le Peuple rend hommage à Paul Vergès, ses idées et son parti

2- Tienbo, larg pa

La disparition de Paul Vergès a révélé le sentiment profond de la population envers un être exceptionnel. Beaucoup de personnes ont témoigné de leur reconnaissance pour ses idées et loué ses actions. Pas de doute : il était la référence. D'aucuns le disaient irremplaçable. Dès lors, son absence physique occasionnait des doutes pour la suite. D'honnêtes gens exprimaient leur inquiétudes quant à l'avenir du parti qu'il a fondé, le PCR.

Les premières réponses ont été apportées lors de ses funérailles, au cimetière paysager. Les discours prononcés par diverses personnalités ont repris ses analyses, montrant par là-même que ses idées influencent une opinion très large et demandent à être concrétisées. Les prochaines élections doivent être imprégnées par sa vision d'avenir.

Quant à lui, le PCR a tenu son instance dirigeante, le Conseil Politique, et a pris des initiatives, rendues publiques, samedi. Elie Hoarau a été désigné à la Présidence du Parti et un Congrès se tiendra en fin de janvier. Beaucoup de personnes ont salué la sagesse et la lucidité des Communistes dans la nomination d'Elie et s'approprient à l'encourager dans cette nouvelle tâche. Ainsi, le Parti est en bonne marche.

Tienbo ! Larg pa ! Scandaient des militants et des sympathisants. Le PCR vient de leur répondre efficacement et de montrer qu'il a de la ressource.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Un article d'André Oraison, Professeur des Universités, juriste et politologue

Paul Vergès (1925-2016) : la pierre angulaire de La Réunion

Depuis mon arrivée à l'Université de La Réunion en 1967 et au cours des cinquante années écoulées, j'ai eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises Paul Vergès en ma qualité de professeur de droit public et de science politique. Dans des conférences et dans la presse locale (1), j'ai été conduit à louer le dynamisme et la clairvoyance d'un homme politique exceptionnel. En tant que juriste et politologue, j'ai eu également l'opportunité d'analyser sous un angle critique, dans des revues scientifiques, certains de ses objectifs ainsi que les moyens envisagés pour les atteindre.

Intellectuel, journaliste engagé, fondateur du PCR en 1959, chef de parti charismatique, fin stratège, militant anticolonialiste et anti-impérialiste, défenseur de l'égalité sociale, tribun passionné et parfois rebelle et même clandestin (de 1964 à 1966), Paul Vergès a été un professionnel de la politique et occupé, à ce titre, tous les postes imaginables. Il fut, tour à tour, député à l'Assemblée nationale de 1956 à 1958, maire du Port de la Pointe des Galets de 1971 à 1989, président du conseil régional de La Réunion de 1998 à 2010, député européen de 2004 à 2007 et enfin sénateur depuis 2011 jusqu'à son décès à 91 ans, le 12 novembre dernier. C'est dire que l'homme à qui nous rendons hommage est une personnalité à plusieurs facettes et aux multiples talents. Paul Vergès n'était jamais résigné et il était même infatigable. C'est un fait qu'il n'a jamais pris sa retraite. Il est mort, en quelque sorte, en service commandé et au service de son pays. C'est tout bénéfice pour les Réunionnais.

Un homme d'État

Une autre remarque s'impose pour résumer ce que fut et restera dans l'histoire de La Réunion Paul Vergès : comme le Général de Gaulle, il visait « haut » et voyait « loin ». Né en Thaïlande le 5 mars 1925, il fut un gaulliste d'action, patriote et résistant au cours de la Seconde Guerre mondiale en s'engageant à l'âge de 17 ans (de 1942 à 1945) dans les Forces Françaises Libres

afin de restaurer l'indépendance de la France. Contrairement à beaucoup d'élus contemporains, des politiciens qui ne pensent le plus souvent qu'aux prochaines élections, Paul Vergès avait une autre dimension : il a été un homme d'État, un visionnaire extraordinaire qui, tel un prophète laïc – il était athée – réfléchissait toujours aux prochaines générations : pour lui, tout devait être entrepris pour accroître la responsabilité des Réunionnais au plan institutionnel, parvenir à l'autonomie énergétique de La Réunion, renforcer la coopération tous azimuts entre les pays membres de la Commission de l'océan Indien, lutter contre les dérèglements climatiques et la montée des eaux qui menacent les îles de l'océan Afro-asiatique et assurer la sauvegarde de leur environnement terrestre et marin, aujourd'hui gravement menacé.

À tous égards et pendant 60 ans, Paul Vergès a été le premier élève de la classe politique à La Réunion et était certainement conscient – comme ses partisans – de sa prééminence, d'où le culte de la personnalité que ses adversaires, de droite comme de gauche, lui ont parfois prêté. Ce qui est sûr, c'est qu'il était toujours, de par son intelligence et son tempérament, en avance sur son temps et, de ce fait, connu et reconnu au plan national comme à l'étranger et d'abord dans tous les États de l'Indianocéanie. En un mot, Paul Vergès a été pour La Réunion ce qu'Aimé Césaire a été pour la Martinique et les Antilles : la « clé de voûte » et à ce titre-là – qu'on le veuille ou non – il est et de-

meure unique.

Lutte pour la démocratie

Certes, dans ses divers mandats électifs, Paul Vergès – comme tous les grands hommes politiques – a parfois rencontré des difficultés et connu des échecs ainsi que l'incompréhension de ses compatriotes. Nous pensons notamment au concept ambitieux mais ambigu d'« autonomie démocratique et populaire » au sein de la République française qu'il n'a pas réussi à faire admettre aux Réunionnais entre 1959 et 1981 (2). Nous pensons également à la renaissance ou seconde naissance du rail et au projet de « train-tram » qui devait faire entrer les transports publics de La Réunion dans une ère nouvelle, résolument orientée vers l'écologie. Pourtant, tous ses combats – même ceux qui ont été perdus – ont été nobles et paradoxalement salutaires. Faut-il ici rappeler que Paul Vergès s'est battu courageusement avec succès pour le triomphe de la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance dans les années « 50 », « 60 » et « 70 » en dénonçant, pêle-mêle, la fraude électorale massive et la partialité de la presse écrite, de la radio et de la télévision à une époque où les médias étaient entre les mains de l'État ou de groupes privés favorables aux idées d'une droite locale ultraconservatrice. Si La Réunion n'est plus une « île bananière », si on peut aujourd'hui s'exprimer librement dans les médias locaux et en être fier,

nous le devons en grande partie à lui, au péril de sa liberté, au PCR et au journal « Témoignages » fondé le 5 mai 1944 par son père, le Docteur Raymond Vergès.

Héritage politique

Paul Vergès a aussi combattu avec fougue pour la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel exceptionnel qui est celui de La Réunion en militant pour l'enseignement de l'histoire de l'île « arc-en-ciel » ainsi que pour la pratique de la langue créole et du maloya. En sa qualité de maire du Port entre 1971 et 1989, il a contribué à l'éradication des bidonvilles et la végétalisation de la cité portuaire, transformant ainsi en deux décennies – tel un magicien – un désert de pierres en une oasis verdoyante. La route des Tamarins qui fait aujourd'hui l'unanimité dans l'opinion publique est aussi à mettre à son actif. Qui pourrait ne pas être admiratif pour l'œuvre accomplie ?

À la fin de sa vie, Paul Vergès a été témoin de défections importantes qui ont affaibli le parti qu'il avait créé en 1959. Certes, une page importante de l'histoire de La Réunion a été tournée le 15 novembre 2016 avec les émouvantes funérailles offertes à Paul Vergès au cimetière paysager du Port où reposent déjà son épouse Laurence, décédée en 2012, et son fils Laurent, tué sur la route du Littoral en 1988. Cependant, les idées de Paul Vergès demeurent au cœur humain toujours vivaces.

Dès lors, une question surgit. Qui poursuivra son œuvre ? La réponse à cette problématique est entre les mains de ceux, qui dans les différents palettes de la gauche réunionnaise, revendiquent une part de l'héritage de Paul Vergès. Cette réponse nous paraît décisive dans le domaine des réformes structurelles qui s'imposent en priorité, compte tenu de la crise économique et sociale sans précédent que connaît le département français des Mascareignes. Pour sa part, le PCR a fait savoir qu'il se prononcera sur cette question à l'occasion d'un congrès extraordinaire, fixé en janvier 2017.

La question des institutions

Une gauche prospective, responsable et solidaire a pour obligation de continuer le dernier grand combat de Paul Vergès. Faut-il ici rappeler que La Réunion a connu deux étapes fondamentales, à tous égards bénéfiques pour l'épanouissement du peuple réunionnais : l'étape de la liberté marquée par la suppression de l'esclavage le 20 décembre 1848 et celle de l'égalité obtenue avec la loi de décolonisation du 19 mars 1946 ? Depuis 1959, Paul Vergès nous invite à aller plus loin et souhaite que toutes les énergies soient désormais mobilisées pour permettre à La Réunion de franchir un troisième palier : celui de la responsabilité des Réunionnais par le renforcement de la décentralisation. Après son combat pour l'autonomie réunionnaise, Paul Vergès est devenu – faut-il le souligner ? – le champion de la régionalisation, dès l'arrivée de François Mitterrand à la présidence de la République le 10 mai 1981.

Au soir de sa vie, le sénateur Paul Vergès a en quelque sorte fixé la « feuille de route » pour tous ceux qui veulent lui être fidèle et lui emboîter le pas. L'objectif de la responsabilité des Réunionnais est en effet subordonnée à trois réformes institutionnelles, au demeurant connexes. Mentionnons ici, en priorité, la création dans la région monodépartementale de La Réunion de l'instance du congrès des élus départementaux et régionaux en tant qu'entité compétente pour proposer les réformes statutaires qui s'imposent à La Réunion. Il faut également et surtout mentionner la fusion du département et de la région de La Réunion ainsi que la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution.

Pour la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution

Faut-il rappeler que la Guyane et la Martinique sont déjà dotées, en droit, d'une collectivité territoriale unique depuis le 1er janvier 2016 ? Afin d'agir avec plus d'efficacité et de visibilité, La Réunion devrait s'engager sur la même voie en application de l'alinéa 7 de l'article 73 de la Constitution qui fixe le nouveau statut des départements et des régions d'outre-mer. C'est le point de vue exprimé au Palais du Luxembourg dès le 4 octobre 2012 par Paul

Vergès, à l'occasion des États généraux de la Démocratie territoriale. Après avoir constaté que La Réunion est une région monodépartementale depuis l'adoption de la loi de décentralisation du 31 décembre 1982 avec tous les effets négatifs que ce statut comporte, le sénateur communiste déclare que, dans l'intérêt bien compris de La Réunion, « il nous faut donc faire comme en Martinique et en Guyane, qui ont opté pour une collectivité territoriale unique ».

De même, le sénateur Paul Vergès a toujours considéré l'alinéa 5 de l'article 73 comme une hérésie constitutionnelle. Adopté par le Parlement après moult péripéties et malgré la désapprobation affichée par Brigitte Girardin, alors ministre en charge des Outre-mer, l'amendement « 85 » s'est traduit par une exception ciblée, très importante et surtout injustifiée au regard du droit commun des DOM avec l'adoption de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution qui empêche La Réunion d'exercer un pouvoir législatif et réglementaire par habilitation, selon le cas, du Parlement ou du Gouvernement dans une série de domaines stratégiques comme l'énergie, l'enseignement, la culture, la fiscalité, les transports, la protection de l'environnement et – c'est aujourd'hui la priorité des priorités – l'emploi des jeunes actifs. Pour Paul Vergès, l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution n'aurait jamais dû être voté par le Parlement dans la mesure où cette disposition vise à pétrifier ad vitam æternam, contre la logique et le bon sens, le statut départemental dans le seul département d'outre-mer de La Réunion et empêcher, par suite, les Réunionnais d'atteindre l'étape pourtant cruciale et ultime de la responsabilité au sein de la République.

André Oraison

1- A. ORAISON, « Plaidoyer avec le sénateur Paul Vergès pour la création à La Réunion du Congrès des élus départementaux et régionaux », *Le Journal de l'île de La Réunion*, vendredi 7 novembre 2014, p. 28.

2- A. ORAISON, « Quelques réflexions critiques sur le Parti Communiste Réunionnais », *Annuaire des Pays de l'Océan Indien (APOI)*, 1978, volume V, pages 107 à 134.

Les Nations avancent l'action climatique à la Conférence climat 2016 des Nations Unies

Une proclamation souligne l'irréversibilité de la dynamique de l'Accord de Paris

Au terme de deux semaines de débats à Marrakech, entreprises, investisseurs, villes et régions ont annoncé de nouveaux engagements à l'appui de l'Accord de Paris. Les pays ont accéléré l'action climatique mondiale contre le changement climatique dans un large éventail de domaines lors de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique de 2016, en avançant les objectifs politiques et pratiques de l'Accord historique de Paris sur le changement climatique.

Parmi les nombreuses nouvelles annonces et initiatives lancées figurent des mesures de soutien de plusieurs milliards et de plusieurs millions de dollars pour les technologies propres, le renforcement des capacités pour rendre compte des plans d'action sur le climat, et des initiatives visant à renforcer la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau dans les pays en développement. En parallèle, les gouvernements ont fixé l'échéance de 2018 pour finir le règlement d'opérationnalisation de l'Accord de Paris de manière à assurer confiance, coopération et succès au cours des années et des décennies à venir.

Les entreprises, les investisseurs, les villes et les gouvernements locaux ont également formulé de nouveaux engagements en matière de changement climatique, venus s'ajouter aux milliers déjà annoncés en amont et pendant la conférence sur le climat à Paris l'année dernière.

Baisse de 80 % des émissions de gaz à effet de serre

Par exemple, un club de gouvernements infranationaux, la Under2 Coalition, qui s'est engagé à réduire leurs émissions d'au moins 80 pour cent d'ici 2020, a annoncé que le nombre de ses membres s'est élevé à 165. Le PIB combiné de ces 165 membres est proche de 26.000 milliards de dollars, soit un tiers de l'économie mondiale, et couvre une population d'environ un milliard de personnes vivant en Amérique du Nord, en Europe, en Amérique latine, en Afrique et en Asie.

Le Climate Vulnerable Forum, un groupe de plus de 40 nations vulnérables, a publié une déclaration qui renforce l'appel à limiter la hausse de la température mondiale aussi près de 1,5 degrés Celsius que possible. Leur Vision de Marrakech en-

gage ces pays à divers objectifs ambitieux, y compris la réalisation d'une énergie 100% renouvelable entre 2030 et 2050.

Plusieurs pays, dont le Canada, l'Allemagne, le Mexique et les États-Unis, ont annoncé leurs ambitieuses stratégies climatiques d'ici à 2050, conformément à l'objectif à long terme de l'Accord de Paris d'atteindre la neutralité climatique et un monde à faibles émissions dans la seconde moitié du siècle.

Respecter l'engagement des 100 milliards en 2020

Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), a déclaré: « L'accord historique de Paris marque le cap et la destination de l'action climatique mondiale. Ici, à

In kozman pou la rout

« Zako i oi la fès son kamarad ! »

Kosa sa i vé dir ozis ? Sa i vé dir sinz-solon lo zonm - i oi pli mové koté son kamarad. Sirtou kan li grinp déyèr in n'ot dsi pyé koko. I di pa osi, oplis in sinz i grinp an-o, oplis i oi son déyèr. Ni pé dir in promyé z'afèr la dsi : dabor inn, désèrtin moun i oi touzour shé lé zot lo pli move koté. I rovien a dir zot lé bon pou rogard lo négatif, é zot lé pa doué pou l'pozitif. Par l'fète, par ousa nou kréol nou la gingn défo-la ? I paré la-ba dann l'Amèrik banna i rogard lo positif avan, é lo négatif apré. Dann l'érop lé shoz i ariv sans kontrèr. La pa pou arien si sé bann z'éropéin la koloniz anou. Tankamoin, moin na In bon loson pou rotonir, sé d'rogard dabor lo bon koté, lo mové koté va vnir apré. Ni pé dir sé konmsa nou v' alé an avan dan la vi é nou va lès shakinn son shans san kas ali par avans... In n'afèr moin la romarké souvan-défoi bann zanimo i komans par santi z'ot fès pou oir si zot i rokoné z'ot kamarad : sa i vé dir ké sa la pa lo pli mové koté ké z'ot i rode, pa lo pli vilin défo. Alé ! Mi lès azot kass z'ot tète la-dsi é ni rotrov pli d'van sipétadyé !



Scène de joie à la tribune de la Conférence de Marrakech après la lecture de la proclamation finale.

Marrakech, les gouvernements ont souligné que ce changement est désormais urgent, irréversible et impardonnable ».

Cette nouvelle ère de mise en œuvre et d'action pour le climat et le développement durable a été exprimée dans la Proclamation d'Action de Marrakech.

« Je tiens à rendre hommage au Gouvernement marocain et au Président de la Conférence, M. Salaheddine Mezouar, pour leur succès remarquable. La COP22 a été ce qu'elle devait être, une COP d'action qui a accéléré les progrès réalisés dans le cadre de l'Accord de Paris au niveau de la finance, de nouvelles initiatives, de l'ambition et de la solidarité entre les nations et les continents », a-t-elle ajouté.

M. Mezouar, Président de la 22e Conférence des Parties (COP22), a rappelé qu'il sera nécessaire de respecter l'engagement des 100 milliards de dollars d'ici à 2020. Face à la magnitude de ce qui est requis pour faire face aux impacts du changement climatique, passer des millions aux milliards est indispensable. 2017 doit être l'année des projets de grande envergure, de la mobilisation des financements, et de l'accès aux services financiers qui seront nécessaires à l'adaptation, a-t-il ajouté.

« L'accord est entré en vigueur beaucoup plus tôt que prévu, les pays sont désireux d'en concevoir les détails pour le faire fonctionner et les entreprises et les gouvernements locaux du monde sont toujours plus désireux de faire leur part ».



**Pôle Aménagement, Développement Et Proximité
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

AVIS AU PUBLIC

Le Maire de la Commune de Sainte-Suzanne informe le public de l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Sainte-Suzanne du 28 novembre au 28 décembre 2016.

Madame VITTOZ Béatrice tiendra les permanences suivantes :

Lundi 28 novembre de 9h00 à 12h30, Mairie du centre-Ville

Vendredi 9 décembre de 9h00 à 12h30, Mairie Annexe de Quartier Français

Mardi 13 décembre de 10h à 16h00, Mairie Annexe Deux Rives

Samedi 17 décembre de 9h00 à 12h00, Mairie du centre-Ville

Jeudi 22 décembre de 9h00 à 12h30, Mairie Annexe de Bagatelle

Mercredi 28 décembre de 9h00 à 16h00, Mairie du centre-Ville

Les Observations peuvent être transmis au siège de l'enquête publique au 3, rue du Général de Gaulle 97441 SAINTE SUZANNE.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées à Madame le Commissaire enquêteur :

Par courrier, jusqu'au 28 décembre 2016 minuit (cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique, en Mairie de Sainte-Suzanne 3, rue du Général de Gaulle 97441 SAINTE SUZANNE.

**Le Maire,
M. GIRONCEL**

Oté

La zalouzi mé z'ami, la zalouzi ! La zalouzi la détrui nout famiy

Mi pans zot i koné séga-maloya-la. Sa in shanson lo group « Marsh tousèl ! ». Lé bien gayar pou ékouté, kisoï lo mizik, kisoï lo shanté, kisoï la voi lo shantèr, in bonpé d'moun i koné ali, par raport son promyé tib té i apèl « Jessica na kouraj ». Mé pétète zot va di, pou kosa, zordi Justin i anparl anou d'sa. Pars, mi suiv l'aktyalité é moin lé forsé pou romarké l'anvi avèk la zalouzi sa dé santiman négatif ni kotoiye tou lé zour, shak zour é sa lé bien partazé rant in bonpé d'moun.

Si mi suiv mon natirèl moin sré plito tanté pou dir mon promyé mouvman sé pou ète kontan kan in moun i fé in n'afer d'bien. La poin arien i kontant amoin konm kan mi aprann in dalon, mèm in z'étranzé, la nyabou fé in n'afer bien korèk, kisoï pass in gro diplôme, kisoï invant in mashine, kisoï ankor trouv bon médikaman dann in zèrb. Moin lé kontann sa, é solon moin toulmoun i dovré z'ète kontan konm moin.

Mé, élas - ménélas, mon kèr lé an filas, moin lé forsé d' romarké la pa touzour konmsa ké lé shoz i éspas é tout demoun i partaz pa sak mi pé apèl in santiman positif. Mèm dann mon l'antouraz ! Mi apèrsoi néna demoun lé zalou konm in pou pou in goute de san. I fo zot i diminyé lo mérite lé z'inn épi lé z'ot. Si posib, zot i di la pa la pèrsonne la fé sa-konm la di, dann tan, la pa Edmond Albius la fé gonn la vaniy an promyé.

Ousa mi vé arivé moin-la ? Mi vé fé la romark dsi la mor Paul Vergès k'inn-dé pèrsonne la sèye défé son répitasyon avèk lo pti moiyyin zot néna, é lo pti pé ké zot la fé dan la vi. L'èr-la rozman pou zot lo ridikil i tyé pa, mé li afèbli kant mèm in pé... Mi sa pa di lo nom inn-dé, mé sak moin lé sir sé ké l'istoir lé riskab obliye azot, vitman-vitman, mé li obl ar pa Paul Vergès.

NB Néna in gran bononm dann l'istoir La Rényon té i apèl Nicol Robinet De La Serve. Li la viv dann promyé moityé lo dis névyèm syèk, é lo azar i fé bien lé shoz sé li ké la réklam l'otonomi pou La Rényon. Son poinn vizé, fé l'alyans rant la téori épi la pratik. Domaz li lé mor jznn, mé son vi la pa sète n'import ki.

Justin